

Le 10 mai 2023

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2023-162

Assainissement

Accord-cadre mono-attributaire
à bons de commandes

Prestation de contrôle de réception des
réseaux d'assainissement et d'eau potable

Groupement de commandes entre
Roannais Agglomération et Roannaise de l'Eau
(coordonnateur)

Certifié exécutoire	26 MAI 2023
Reçu en préfecture	25 MAI 2023
Publié	26 MAI 2023

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu les articles L2113-6 et L2113-7 du code de la commande publique portant sur les groupements de commandes ;

Vu l'article 1414-3 II du code général des collectivités territoriales portant sur la composition de la commission d'appel d'offres dans le cadre d'un groupement de commande

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et plus particulièrement la compétence « Assainissement » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver toute convention de groupement de commande ainsi que tout avenant à une convention de groupement de commande ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant que Roannaise de l'eau et Roannais Agglomération ont des besoins identiques pour la réalisation de prestations de contrôles de réception des réseaux d'assainissement et d'eau potable ;

Considérant qu'afin de faire réaliser ces prestations Roannaise de l'Eau et Roannais Agglomération souhaitent créer un groupement de commandes et désigner Roannaise de l'Eau coordonnateur ;

DECIDE

- De constituer un groupement de commandes avec Roannaise de l'Eau pour organiser la passation d'un accord-cadre de prestation de contrôle de réception des réseaux d'assainissement et d'eau potable ;
- D'approuver la convention constitutive de groupement définissant les modalités de fonctionnement du groupement de commandes avec Roannaise de l'Eau et notamment l'étendue des besoins et désignant Roannaise de l'Eau coordonnateur ;
- De préciser que la commission d'appel d'offres du groupement sera celle du coordonnateur.

*Par délégation du Conseil communautaire,
pour le Président et par subdélégation,*

Jacques TRONCY

Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

